

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARGENTEUIL

AVIS PUBLIC

Report de la séance ordinaire du 11 mars 2026 du conseil de la MRC d'Argenteuil

EST par les présentes donné par le soussigné, Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier de la MRC d'Argenteuil, que, conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, la séance ordinaire du conseil de la MRC d'Argenteuil, prévue pour le 11 mars 2026, est reportée à une date ultérieure.

La date de la tenue de cette séance sera transmise prochainement au moyen d'un avis écrit.

Donné à Lachute, ce dix mars deux mille vingt-six (2026).

Éric Pelletier,
Directeur général et greffier-trésorier